



## MANAGEMENT DES STRUCTURES POUR PERSONNES AGEES

Année : 2020

Lieu : Lyon

### Projet personnalisé : le co-construire et le faire vivre - FORMATION

Réf. : MGTEP02A



## Compétences Visées

Savoir co-construire, mettre en oeuvre et suivre le projet personnalisé du résident.

## Objectifs, Contenus

### Connaître les enjeux liés au contexte réglementaire

- La loi de santé de février 2016.
- La loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 et la loi n°2005-102 du 11 février 2005.
- La charte des droits et libertés de la personne accueillie.
- Le décret n°2007-975 du 15 mai 2007.
- Le consentement de la personne accompagnée et le partage des informations.

### Appréhender les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM

- La qualité de vie en ESSMS : de l'accueil de la personne à son accompagnement.
- L'articulation entre vie en collectivité et personnalisation de l'accueil et de l'accompagnement.
- La recherche et l'expression des attentes explicites et implicites de la personne.
- Le concept de la qualité de vie.

### Donner du sens au projet personnalisé

- Le travail en équipe autour de l'accompagnement d'une personne et autour d'un projet.
- Le recueil de données et les évaluations nécessaires au projet.
- L'évaluation des données, l'analyse et la détermination d'objectifs communs et partagés avec la personne accompagnée.
- La définition du contenu du projet : actions à mener, activités à mettre en place et leur coordination.
- Les réunions d'équipe et les étapes de co-construction de projet individualisé.

### Maîtriser les points-clés du projet personnalisé

- Les deux volets du projet personnalisé : qualité de vie de la personne et projet de soins.
- La participation de la personne à la construction du projet qui la concerne.
- La participation de la famille ou des proches.
- L'organisation au service de la personnalisation.

### Trouver et comprendre son rôle dans la mise en oeuvre du projet de vie personnalisé

- Le coordonnateur de projet et le référent.
- La désignation du référent et sa place dans le projet : rôle et missions.
- La communication autour du projet.
- Le suivi du projet, sa réévaluation dans le temps, son bilan.

## Personnes concernées

Tout professionnel de santé.

Lyon 2020

---

## Durée

**2 jours**

» du 26/11/2020 au 27/11/2020

## Intervenant

**BLAISE Geneviève**

- Ingénieur social
- Gérontologue
- [Voir son profil LinkedIn](#)

## Prix

**670 €**

## Valeur ajoutée de la formation

La formation s'adresse à tous les établissements médicosociaux accueillant des personnes âgées ou des personnes handicapées. Elle permet aux participants d'élaborer le processus de mise en oeuvre du projet individualisé et de son suivi. À l'issue de la formation, un plan d'actions permettant la mise en oeuvre des projets de vie personnalisés est initié.

## À noter

**Cette formation est éligible au DPC pour les IDE uniquement**

- ProIDE : Orientation n° 186 : Evaluation des besoins en soins du patient par l'infirmier et pertinence du plan de soins
- Le GRIEPS est enregistré comme ODPC (n°1378)
- En intra, ce thème pourra être déposé sur le site de l'ANDPC pour permettre aux professionnels concernés de satisfaire à leur obligation de DPC au titre des apports cognitifs. Compte tenu des nouvelles contraintes de l'ANDPC, nous pourrions être en mesure de vous proposer un numéro de programme DPC que trois mois après la contractualisation de cette offre.

**Voir aussi**

- [Personnes âgées : les comprendre et en prendre soin](#)
- [Prendre soin des personnes âgées en USLD et en EHPAD](#)
- [Projet d'établissement de soins gériatriques](#)